

RAPPORT DE JURY « PRIX DE L'ÉCONOMIE - STMG »

SESSION 2016

Attendus

La note de synthèse vise à évaluer les capacités du candidat à présenter de façon synthétique et problématisée les informations proposées par le corpus documentaire.

Les sujets abordés sont relatifs aux aspects financiers et monétaires du programme d'économie de la filière STMG.

Structure

- | |
|--|
| • Une introduction présentant une définition des termes du sujet et une problématique. |
| • Une note structurée autour d'un plan en deux voire trois parties répondant à la problématique. |
| • Une conclusion avec un récapitulatif très succinct des éléments abordés. |

Critères d'évaluation

- | |
|---|
| • Qualité de l'expression écrite : lisibilité de l'écriture, orthographe, grammaire, syntaxe. |
| • Articulation logique des propos : éviter les redondances, aborder tous les aspects du sujet. |
| • Capacité à synthétiser : la paraphrase n'est pas autorisée et la note ne doit pas apparaître comme une succession de résumés des annexes. Toutefois une référence aux documents est attendue sous forme de parenthèse, par exemple. |
| • Maîtrise du vocabulaire, des mécanismes et concepts économiques. |

Indications de correction

La proposition de corrigé qui suit apporte des éléments de réponse mais ne constitue pas un attendu définitif.

Définition des termes du sujet:

Les investissements des agents économiques représentent un facteur important de croissance (Annexe 2 et Annexe 3). Pour financer ces derniers, les agents recourent généralement à l'autofinancement et au financement externe (Annexe 1 et Annexe 5). L'autofinancement peut aussi être appelé financement interne. Quant au financement externe, il peut prendre le nom de financement intermédié lorsqu'il s'effectue auprès des institutions financières (Annexe 9), et de financement désintermédié lorsque les agents s'adressent aux marchés financiers (Annexe9).

Problématique proposée : Quelle évolution connaît le financement des entreprises ?

I/ Le poids important de l'autofinancement et de l'intermédiation bancaire

En France, le taux d'autofinancement des entreprises, que la comptabilité nationale nomme les sociétés non financières, est de l'ordre de 75% (Annexe 4). Les entreprises ne disposent

donc pas d'épargne suffisante pour autofinancer leurs investissements. Pour satisfaire leur besoin de financement, elles ont alors recours au financement externe auprès des marchés financiers et des banques (« les institutions financières »). A ce jour, le financement par crédit auprès des institutions financières constitue encore la majorité de leur endettement (63,5%) (Annexe 6).

Cette prépondérance du financement bancaire est aussi observée en zone euro où le poids des prêts bancaires représente près de 80% du financement des entreprises en 2012 alors qu'à cette même date, le financement bancaire outre-Atlantique ne représente plus qu'environ 10% des modes de financement. Et on constate dans ces deux zones un même mouvement vers plus de recours aux obligations entre 1999 et 2012 (Annexe 7).

II/ Consécutivement à la crise de 2008 : un accès plus important aux marchés financiers

Suite à la crise financière de 2008, les banques sont cependant soumises à des règles plus strictes d'attribution des crédits. Il en résulte une incitation pour les entreprises à financer leurs investissements auprès des marchés financiers. (Annexe 8). En zone euro, les crédits bancaires ont ainsi diminué de plus de 270 milliards d'euros entre janvier 2009 et février 2014, alors que l'endettement de marché a augmenté de 430 milliards d'euros sur la même période. En France, ce mouvement est d'autant plus marqué que le tissu économique est constitué de grandes entreprises qui ont plus de facilité à se financer auprès des marchés financiers. (Annexe 9). Cette nouvelle situation encourage les banques à développer, en complément de leur rôle d'intermédiaire financier, un rôle de conseiller auprès des entreprises qui cherchent des financements sur les marchés financiers (Annexe 2).

Conclusion

A ce jour, les entreprises françaises autofinancent leurs investissements à hauteur de 75%. Par ailleurs, leurs modalités de financement externe sont en train d'évoluer ; même si le financement par crédit auprès des institutions financières reste prépondérant, le recours aux marchés financiers se développe depuis la crise de 2008.